

n°77 - Juin 2026

# COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon

Austérité,  
budgets rabotés

**Coco aussi  
se serre la  
ceinture...**

Mins çoula  
n' l'èspêch'rè nin  
dè djâzer walon !

**Envoyez-nous  
vos articles !**  
[secretariat.ucw@gmail.com](mailto:secretariat.ucw@gmail.com)

**Editeur responsable :** Union Culturelle Wallonne

**Siège Social et rédaction :** 20 Rue Surlet, 4020 LIEGE  
04/342 69 97 - [secretariat.ucw@gmail.com](mailto:secretariat.ucw@gmail.com) - [www.ucwallon.be](http://www.ucwallon.be)

**Numéro d'entreprise :** 478.033.816

**Mise en page :** Nathalie Valkenborgh - [www.natnouch.be](http://www.natnouch.be)

**Comité de rédaction :**

Michel HALLET  
Bernard LOUIS  
Christian ROBINET  
Johan VIROUX  
Jacques WARNIER

Journal trimestriel réalisé avec l'aide de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région  
Wallonne. Avec le soutien du Conseil des  
langues régionales endogènes.





Bonjour,

**Il m'est apparu nécessaire de commencer ce numéro de notre revue trimestrielle en vous donnant des nouvelles de l'Union Culturelle Wallonne.**

**L'UCW a connu de meilleures époques, non à cause de la vague de chaleur qui sévit depuis quelques semaines, mais en raison de restrictions et de lenteurs ministérielles dont est impactée l'entière du monde culturel. Les restrictions budgétaires concernent tout le monde et l'Union Culturelle en subit également les conséquences.**

Nous avons soumis nos documents et rapports indispensables pour l'obtention de notre subvention annuelle allouée par la Fédération Wallonie Bruxelles. Malheureusement, l'octroi de notre subside ne nous est pas encore parvenu.

C'est au moment de clôturer ce numéro que nous avons appris que nous avions une nouvelle convention pour deux ans à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les derniers mois écoulés ont été très difficiles. Étant dans l'incertitude la plus complète, il nous a été compliqué de faire des plans à long terme. Bien que nous soyons très fiers du succès du 89<sup>e</sup> GPRA, nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'octroyer immédiatement les primes aux troupes participantes. Nous demandons leur patience ; une fois que le subside sera versé, nous nous empresserons de corriger cette situation et nous remercions d'ores et déjà tous les participants pour leur bonne compréhension.

Par ailleurs, comme vous le savez, la publication et la diffusion du Cocorico ont été suspendues. Les frais postaux et les frais d'impressions devenaient beaucoup trop élevés. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de le laisser en consultation sur le site de l'UCW : [www.ucwallon.be](http://www.ucwallon.be). Vous pourrez également y trouver les parutions antérieures.

Cependant, si vous désirez continuer à recevoir la version papier, il est possible de le faire moyennant une contribution de 25 euros par an sur le compte BE37 0000 2959 7528 de l'UCW.

Cette somme vous permettra à la fois de recevoir la version papier du Cocorico dans votre boîte aux lettres, de recevoir votre carte de membre de l'UCW et vous soutiendrez l'UCW dans son fonctionnement. Nous allons donc redoubler d'efforts pour poursuivre nos actions immédiates mais aussi pour établir nos projets futurs avec notamment le 90<sup>e</sup> GPRA et la mise sur pied de nouvelles formations.

Afin de faire un travail qualitatif nous demandons avec force à toutes les Fédérations de nous transmettre un maximum d'informations sur leurs activités. Ces informations sont cruciales pour une bonne compréhension globale de ce qui se passe au sein de chacune.

**Il est primordial que vous nous teniez au courant de toutes vos activités,**

de vos succès, de vos perspectives futures, des initiatives prises dans votre zone géographique... Plus nous disposons d'informations, plus nous renforçons nos possibilités de faire reconnaître notre association.

Il est également important de savoir quels sont les problèmes que vous pourriez rencontrer afin de trouver ensemble des pistes de solutions. Et surtout n'hésitez jamais à consulter notre site internet, à nous transmettre vos activités pour que nous puissions les diffuser, mais aussi à nous contacter. Nous sommes là pour vous. Je compte sur vous pour adresser vos informations à notre secrétariat.

Il est vital de nous unir pour défendre nos objectifs communs, la défense et la promotion de nos dialectes respectifs.

D'avance, je vous en remercie et je vous souhaite d'excellentes vacances. Au plaisir de vous revoir lors de la prochaine saison.

Avec mes meilleures salutations wallonnes,

Brigitte Valcke.  
Présidente



## **Un grand merci à toutes les personnes qui ont déjà acquis la carte de soutien de l'Union Culturelle Wallonne,**

notamment à Yvette VERHEZST, Edgard GILSON, Renée CHALANT, Mélanie VERSLEGERS, Julia GREGOIRE, Francis THEUNISSEN, Wanda SKROBANSKA, Marinette DERWAEL, Josiane LHOEST, Nadine HAUBEN, Callea GRAZIELLA, Marie LHEMENE, Aline MONART, Léa HENRY, Simone VANDESSEL, Alphonse BELLASSAI, Marie-Jo GROUX, Hilda GERHADS, Chantal DELHALLE, Marie-Josée DUMOULIN, Robert JACQUEMIN, Jean STASSART, Gladys LEVIS, Claude SCHIPERS, Corinne GODEFROID, Josée STASSART, Christian DIDIER, Marnette DELFOSSE, Henriette SELENNE, Nicole CHAIDRON, Joaquin MENENDEZ, Christiane DELREZ HERYBERG, Gilbert SOLTYSIAK, Jean-Marie BASTIN, Alfred DETRIXH, Madeleine FOIDART, L. VEGANT, Annette POULAIN, Denise BRUHL, Marie THOMAS, Dominique DI-MASCIO, Anna DI-MASCIO, Jeanine CAESENS, Maria LAZZONI, Patricia VERVIER, Angelina LAQUINTANA, Robert BERWART, Maurice VANKOEKELBERG, Monique TIERELIERS, Maria MARINO, Edith GERMIS, Ghislaine WISLET, Nicole GRÉGOIRE, Annie SAKALA, André CHEVREMONT, Alban CASTANA, Marie-Luce GERDAY, Martine GERDAY, Claudine TUMSON, Michel KIRICZUK, Sabine GIACOMEL, Daniel COPPIN, Yvonne SASSO, Gilberte LURSON, Nathalie PRIMAVERA, Philomène RADERMECKER, Lucien TOUSSAINT, Ginette MERCIER, Jacqueline PETIT, Carine VASE, Berthe SAUVENIER, Etienne JOYEUX, Marie GATHY, Fernande et Marthe VINCENT, Marie Rolande YIM LIM, José Anne PAULUS, Dany WÉRISSE, Guy LESSUISSE...

Un grand merci également aux membres de l'amicale de Cheratte et au public du 89<sup>e</sup> GPRA.

## ***Vous aussi soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne en demandant votre carte de membre...***

**A 25€ la carte de soutien pour l'année vous nous aiderez dans la  
réalisation de nos activités et nous vous enverrons notre  
Trimestriel Cocorico en version papier.**



**MÈRCI !**

**N'attendez plus et soutenez nous !**





**La Fédération Culturelle  
Wallonne du Brabant**

présente

***Le dimanche 07 juin 2026 à 14h30***

# C'est l'Fiesse

*Avec la participation des troupes de théâtre Wallon du Brabant :*

*Cercle dramatique Wallon de Braine-le-Château,*

*Menterie par Brigitte Valcke, Têat Wallon de Rebecq,*

*Les Longuès Pênes, Poesie par Les Pas Pierdus,*

*La Bonne Entente*

**Prix: 10,00€**

**Réservations: 0477/32.83.03**

**Païement sur le compte de la Fédération Culturelle Wallonne BE88 3710 3542 1941**

*Foyer Culturel de Perwez Grand place 32 1360 Perwez*



## C'était l'fiesse à Perwez

**La Fédération culturelle wallonne  
du Brabant était en fête ce  
dimanche 7 juin : salle comble,  
public ravi. Revivez en images  
cette journée de fête.**







Photos de ???





International



ASSOCIATION POUR LES  
LANGUES ET CULTURES  
EUROPÉENNES MENACÉES

**Express42**

04/V/2026

Apart. 92 E-33080 Uviéu/Oviedo  
[alcemaidlcm@hotmail.com](mailto:alcemaidlcm@hotmail.com)

The 28th ALCEM congress  
will be held in Uviéu/Oviedo  
(Spain) from July 24 to 26,  
2026

## COLLOQUE

### Appel à communications

Le 28<sup>ème</sup> congrès de l'Association pour les Langues et Cultures Européennes Menacées (ALCEM) se tiendra à Oviedo / Uviéu (Asturies, Espagne) du 24 au 26 juillet 2026.

La journée du samedi 25 juillet, sera consacrée à un **Colloque** qui aura pour thème :

**La création littéraire actuelle en  
langues menacées :  
Pourquoi ? Comment ?**

Les propositions de communications devront être accompagnées d'une présentation d'une page maximum et adressées à la secrétaire générale.

La **date limite** de soumission de ces propositions est fixée au **15 mai 2026**.

Pierrette Berengier,  
secrétaire générale,  
84 rue des 3 frères Carasso, 13  
13004 Marseille.  
[pierrette.berengier@free.fr](mailto:pierrette.berengier@free.fr)

## PROGRAMME PROVISOIRE

### 28e Congrès de l'Association pour les Langues et Cultures Menacées (ALCEM)

Uviéu (24–26 juillet 2026)

*[Le programme final et détaillé sera publié  
ultérieurement]*

#### Vendredi 24 juillet

09h00 – Accueil des participants

09h10 – Brève visite du Parlement asturien

09h30 – Ouverture du congrès. Allocutions officielles.

10h00 – Hommage à **Boris Pahor, Franci Zwitter** et **Franci Zwitter**.

10h30 – Conférences d'ouverture :

- Giustina Selvelli (Université de Ljubljana) « *Linguistic diversity endangered in the Alps-Adriatic region: sociopolitical and ecological challenges of ethnic minority communities* ».
- 11h30 – Mario Obrero, poète : « *Pero tú ¿d'ónde yes ?* »
- 12h30 – Communication : Inaciu Galán « *Presente y futuro del asturianu* »

13h00 – Pause

15h00 – Communication : Francho Nagore « *La recuperación del aragonés, a través sobre todo de la historia del Consello d'a Fabla Aragonesa, desde los años 70 del s. XX hasta ahora* ».

15h30 – **Interventions de représentants  
invités de différentes communautés  
linguistiques sur la situation de leurs langues  
menacées respectives.**

20h00 – Fin des activités de la journée



## Samedi 25 juillet

09h30 – *Colloque* public sur le thème :

**La création littéraire contemporaine dans les langues menacées : pourquoi ? comment ?**

*[La date limite de réception des communications n'est pas encore fixée]*

13h00 – Pause

15h00 – Reprise du colloque

16h30 – Conférence : Robert K. Shepherd  
(Universidad Autónoma de Madrid)

« *La littérature celtique : Hyde, Pearse, Yeats, Synge. Les écueils du texte bilingue irlandais-hiberno-anglais comme outil pédagogique et modèle de dialecte littéraire* »

17h15 – Conférence : Avelino Corral Esteban  
(Universidad Autónoma de Madrid)

« *Las lenguas célticas actualmente : análisis de los intentos de conservación y revitalización.* »

18h00 – (Réservé aux membres de l'ALCEM)  
Assemblée générale de l'ALCEM :

1. Présentation et adoption ou rejet des résolutions
2. Rapport financier
3. Rapport du Secrétaire général
4. Rapport du Président de l'ALCEM
5. Choix du lieu du prochain congrès
6. Renouvellement du conseil d'administration

20h00 – Fin des activités de la journée

## Dimanche 26 juillet

09h00 – Départ pour le Sanctuaire de Covadonga et Cangas de Onís, premier siège du royaume des Asturies

## Séjour à Uviéu/Oviedo

Oviedo propose un large éventail d'hébergements pour tous les budgets. Toutefois, en période estivale, la demande est élevée : il est donc fortement conseillé de réserver votre hébergement le plus tôt possible.

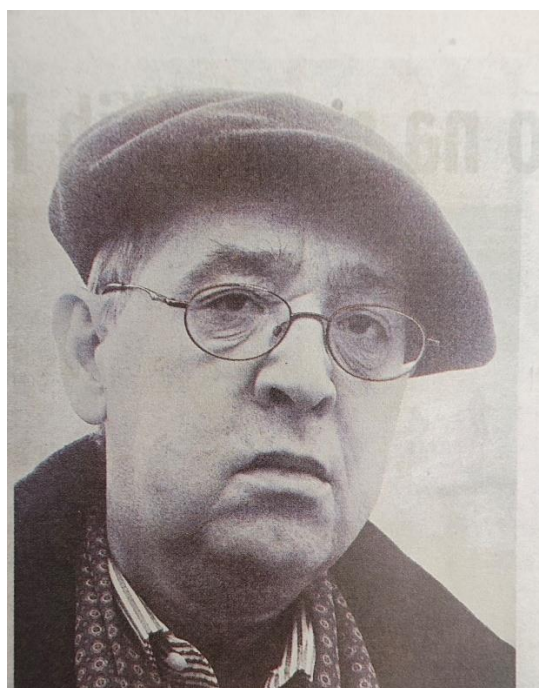
La ville étant à taille humaine, tout hôtel situé dans le centre permet d'accéder facilement aux

lieux du XXVIII<sup>e</sup> Congrès de l'ALCEM, notamment le **Musée archéologique des Asturies** (rue San Vicente, 3 et 5).

## Quelques hôtels recommandés

Pour leur emplacement central et leurs tarifs raisonnables, nous vous suggérons notamment :

- **Sercotel Hotel Ciudad de Oviedo**  
Situé au cœur du centre historique, à proximité des principales zones de restauration.  
 +34 985 22 22 24  
 [www.hotelciudaddeoviedo.es](http://www.hotelciudaddeoviedo.es)
- **Hotel El Magistral**  
Un établissement confortable, idéalement placé pour découvrir la ville à pied.  
 +34 985 21 51 16  
 [www.exehotelmagistral.es](http://www.exehotelmagistral.es)
- **Campus Aparthotel Oviedo**  
Une option pratique avec studios équipés, parfaite pour des séjours de plusieurs jours.  
 +34 985 11 16 19  
 [www.aparthotelcampus.es](http://www.aparthotelcampus.es)

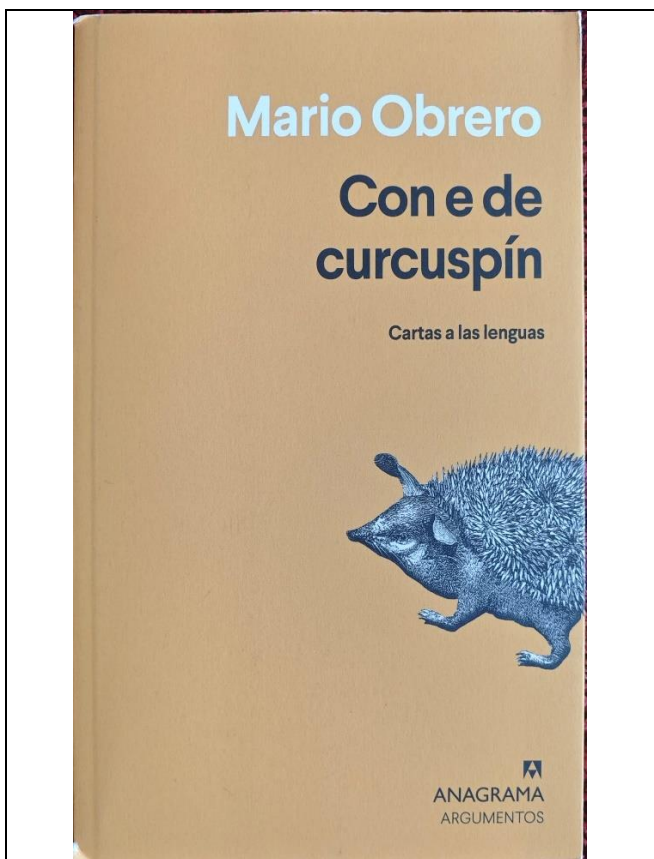
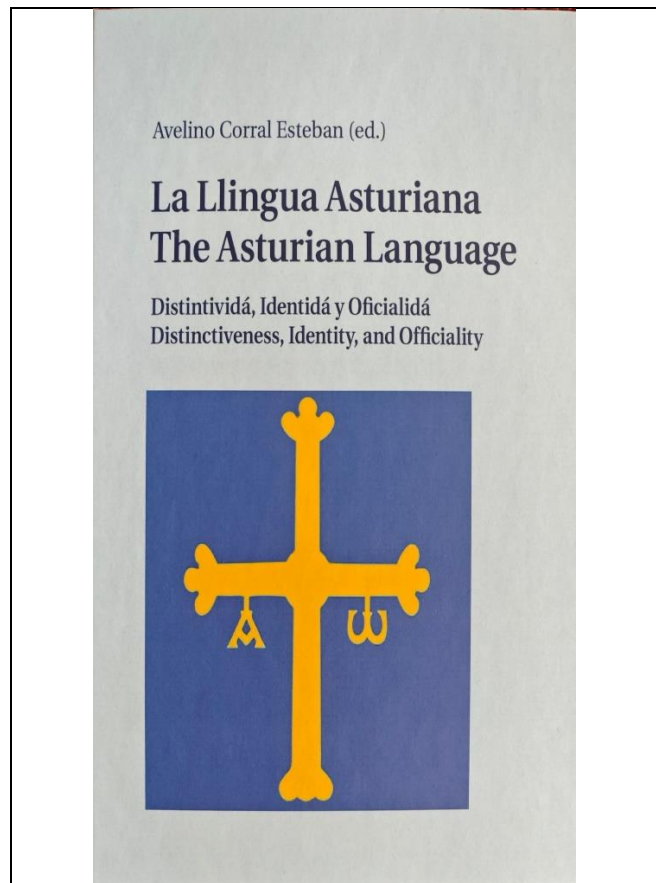


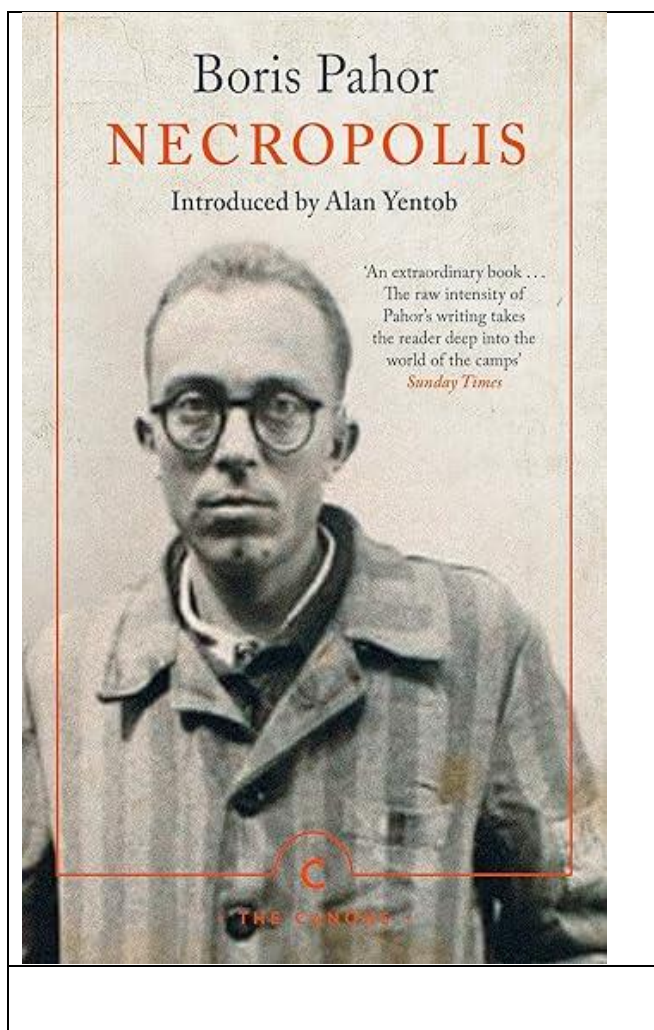
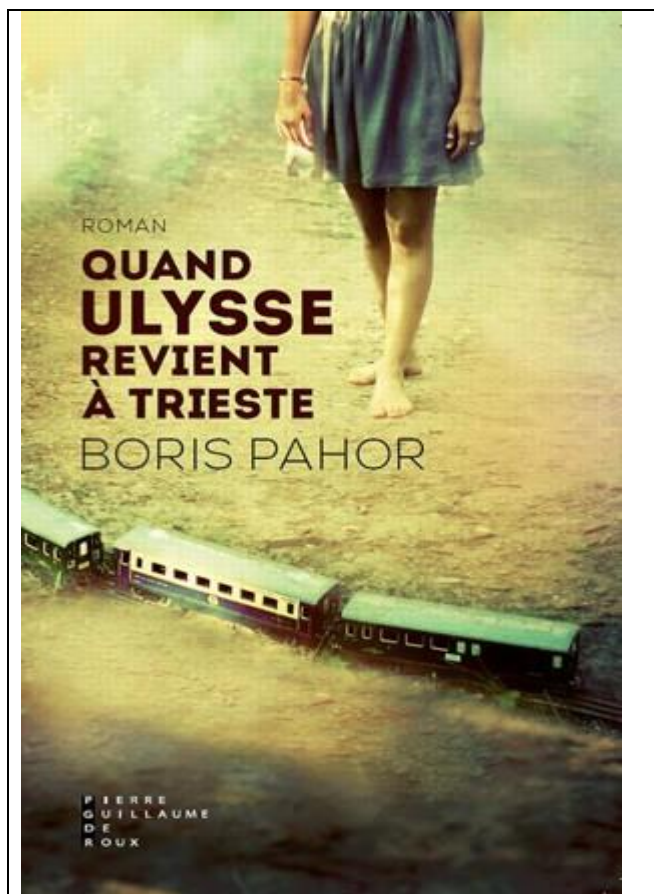
**Franci Zwitter fils**





**Franci Zwitter père et Boris Pahor**





## INFORMATION AIDLCM – ALCM

L'AIDLCM (Association Internationale pour la Défense des Langues et Cultures Menacées) a été fondée en 1965. Son objectif principal était d'œuvrer à la défense des langues et des cultures menacées, à travers des actions visant leur reconnaissance, leur dignité, leur respect et leur promotion.

Entre 1965 et 2010, vingt-trois congrès ont été organisés dans différents pays d'Europe, principalement dans des régions où subsistent des langues minorisées et menacées de disparition.

À la suite de la refondation de l'Association, intervenue à Marseille en décembre 2012, celle-ci a adopté une nouvelle dénomination : ALCM (Association pour les Langues et Cultures Européennes Menacées). Actuellement, cette association est présidée par Roberto González-Quevedo, membre de l'Académie de la Langue Asturienne.

L'une des activités fondamentales de cette association consiste en l'organisation de congrès revendicatifs consacrés aux questions relatives aux langues et aux cultures minoritaires.

L'objectif principal de ces congrès est d'attirer l'attention de la société, et plus particulièrement des autorités compétentes, sur la situation des langues menacées. Ils visent également à faire connaître les conditions dans lesquelles certaines langues continuent d'exister en Europe, à favoriser les échanges entre représentants, locuteurs et spécialistes de différentes langues minoritaires européennes, ainsi qu'à tirer des enseignements des actions mises en œuvre pour d'autres langues. Ces rencontres permettent en outre de promouvoir un travail collectif en faveur de la reconnaissance, de la dignité et de la diffusion des langues menacées, dans le but d'éviter leur disparition et d'encourager un usage plus large ainsi qu'une meilleure connaissance de celles-ci. Enfin, ces congrès constituent un cadre privilégié pour revendiquer la mise en place de politiques linguistiques actives en faveur de l'ensemble des langues menacées.



# L'orthographe Feller+ : ses avantages pour la lecture

Dans un long article précédent, des suggestions avaient été proposées afin de mieux comprendre le wallon écrit en se basant sur des études scientifiques récentes. Celles-ci constataient que le lecteur ne devait pas être dérouté par l'orthographe au début des mots. D'où l'importance chez nous de conserver à cet endroit autant que possible des lettres similaires au français (et aux autres langues romanes).

- Des exemples concrets existent déjà sur des documents divers.

« Li qwètrin.me ake »



en est-wallon, comme « quatrième » en français  
et non « cwètrin.me » ou « kwè-»

**ENE FAMIÏE  
COME LÈS-ÔTES ...  
QWÈQUI ...**

en ouest-wallon, comme « quoique » en  
français, et non « cwèki » ou « kwè-»



en wallon central, « qu(i) » comme en français, et non « k(i) »

Ainsi,

one dumorance

**k'a tot çou ki fât po estchârmer ?**



devient

one dumorance

**qu'a tot çou qu'i fât po-z-estchârmer ?**



(dumorance en est-wallon : habitation)

• **De petites adaptations simplifieront la lecture de ces différentes lignes :**

- fin de la confusion entre la forme verbale « a » et la préposition « a » :  
on opte pour « a » dans le premier cas et « à » dans le second :



devient



- fin de la confusion entre le nom « an » et la préposition « an » :  
on opte pour « an » dans le premier cas et « en » dans le second :

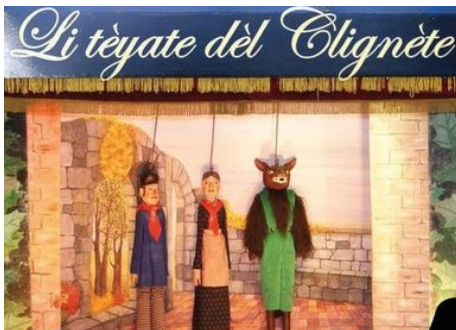


devient

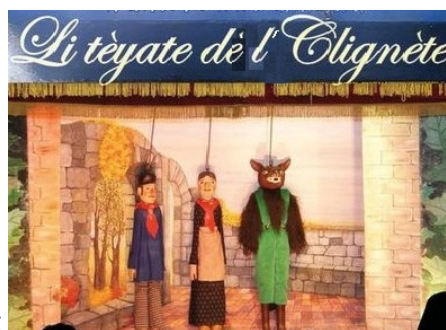


(rem. il est conseillé de dire et d'écrire « scrît è walon ») ;

- on laisse de côté les agglutinations du genre « dèl, dol, dul » pour « dè l', do l', du l' » (de la) :



devient



- « sul, sol » (on songe ici automatiquement à la note de musique 'sol' ou au 'sol' terrestre)  
pour « su l', so l' » (sur le) comme déjà dans :



“Tot seû sol sin.ne “ devient “Tot seû so l' sin.ne “



- le « -z- » ou « -s- » de liaison entre deux voyelles : on ne garde que le « -s- » comme en français :



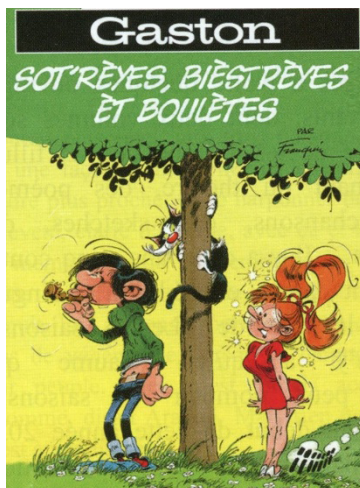
devient



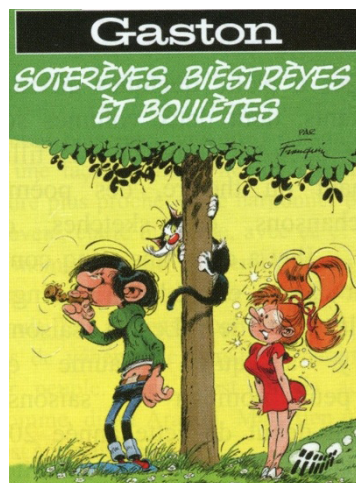
- l'utilisation trop fréquente de l'apostrophe peut être évitée quand elle remplace la lettre muette « e » ; on la remplace par « e » comme en français :



devient



devient



devient



Dans le prochain numéro seront présentés de courts extraits de textes dans chacun des 4 dialectes du wallon avec leur adaptation orthographique simplifiée suivant les règles proposées.

**Johan Viroux**  
(UNamur, UCL, RUUtrecht)

# Li Tchîne dès Walons ... dins l' province di Lîdje (12)

**En province de Liège, les groupements et les manifestations portant une dénomination wallonne (suite)**

**2**  
**Sur le plan social**

## 2.1 Activités en wallon

Des **cours de wallon** sont donnés au centre de Liège (Lîdje) par le CRIWE et dans un quartier appelé Amécoût (Amercoeur). Ils sont aussi organisés avec succès notamment à Bwès-Borsû (Bois-et-Borsu), Imboûr (Embourg), Hêve (Herve), Mâmedî (Malmedy) et Okîr (Ocquier).

Des **copinerîyes**, des **soces di djâseûs**, associations de personnes voulant échanger dans cette langue existent à Liège, Ama (Amay), Êwèye (Aywaille), Beûrdéne (Burdinne), Hu (Huy), Li Ré (La Reid), Dîson (Dison), Mâmedî (Malmedy), Manêhâ (Manaihan), Sêve (Saive), Spâ (Spa), Djalhê (Jalhay), Blègné (Blegny), Borsû (Borsu), ... et certaines portent un nom wallon comme celle de Timistêr-Clêrmôt (Thimister-Clermont), *Lès k'picîs do walon* (de : kîpicî (copicî en CW), « en pincer (pour) » > kîpicî : passionné).

Toujours à Blègné (Blegny) (*Djoûrnêye po l' walon*), également à l' Noûvêye (Neuville-en-Condroz) (en marge de « *Mi comeune dit 'awè' às lingadjes d' amon nos-ôtes* »), à Sârt-Djalhê (Sart-Jalhay) (*Nos r'prindans rèce*, nous reprenons racine), à Vêrvî (Verviers), à Stâveleû (Stavelot), des animations se déroulent en wallon.

## 2.2 Dénominations en wallon

**Des associations très diverses portent un nom wallon en province de Liège.**

Ainsi, l'Union des Petits Élevages à Stavelot, *Lès Robèteûs* (robète : lapin), un verger communal à Dolhin (Dolhain), *À l' Trape*, le *Rondia* Rotary Club de Huy, le club de patchwork *Lès-Arondes* à Jalhay, la cafétéria sociale *Amon nos-ôtes* à Liège, l'atelier *Lu Djirwète* (girouette) à l'initiative de la Ligue des familles à Limbôr (Limbourg), le cercle d'histoire *Nosse vihe Abi* (notre vieille abbaye) à Malmedy-Waimes-Stavelot, le club de voitures anciennes *Todi su l' vôte* à Malmedy, le centre d'accompagnement pour les familles appelé *Qué Novèle* à Stavelot.

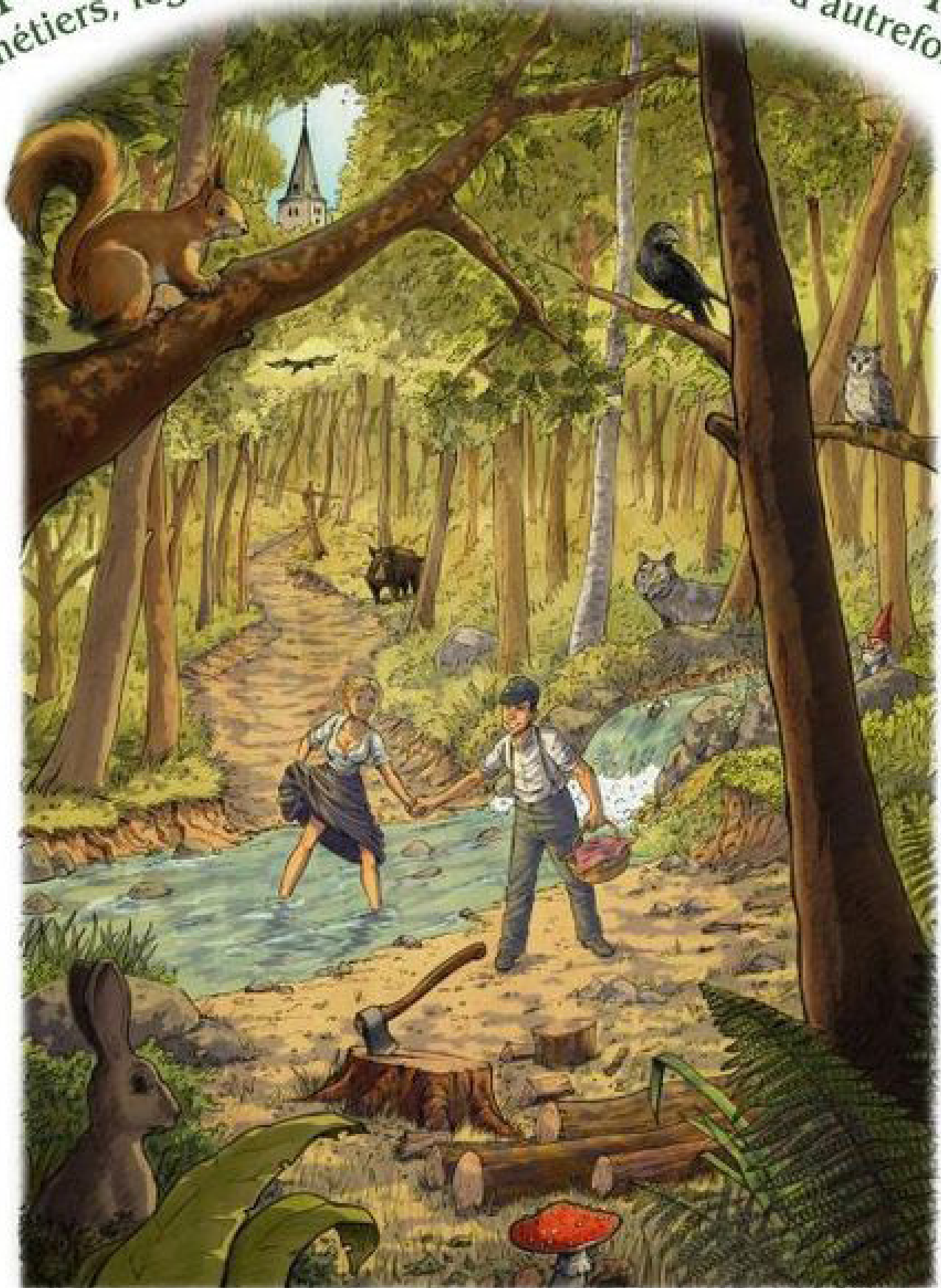
Parmi les **fêtes au nom wallon**, *li fiêsse* d' Ênêfe (Aineffe), *li potèye à l' djote* (chou) à Bètécôurt (Bettincourt), le festival des arts de rue *Lès Tchaforîs* (ouvriers de fours à chaux ; tchafor : four à chaux) à Indji (Engis) et des traditions lors de nombreuses kermesses comme *li crâmignon* en Basse-Meuse, *on tchèsse li vèheû* (on chasse le'putois) en Ardenne, *l'ètèremint da Matîl' Ohê* (« Mathieu l'Os ») (Mathy Loxhet (sic)) et le *mât d' cocagne* (dans l'est de la province, comme à Zôrbrôt' (Sourbrodt), une tradition bien ancrée en Belgique germanophone et dans l'Eifel.

Ensuite, **le sport**. Des *clubs di roteûs* (clubs de marche) à Antène (Anthisnes) (*Lès djoyeûs d' â Tultaî*), *lès Gripeûs* de Hamwêr (Hamoir), les *Clap's Sabots* de Poussêt (Pousset), un club de gymnastique à Ontè (Antheit), *Lès Spirous* (écureuils), un club de football *Stâveleû Spôrt* à Stavelot ; des activités sportives comme le *Mâmedi Sports Day*, la marche des *Crompîres* (pommes de terre) par les Amis du Tumulus à Warème (Waremmes).



# NOS R'PRINDANS RÈCÈNE

métiers, légendes, coutumes et gastronomie d'autrefois



À SART-Jalhay, les 12 et 13 AOÛT 2023

L'école communale primaire *èn-Âfontêne* (à Arbrefontaine) porte le nom « A l'école des *P'tits Qwèrêûs* » (chercheurs (écrit « cwè- » là-bas mais ce nom vient de « qwèri », chercher).

**Des salles :** À *l'vîle Cinse* (à la vieille ferme) (Bièrnaw / Berneau), *Li vî Cwarème* (Cwarème / Corswarem ; écrit ici « qwarem »), À *l'vîle sicole* (à la vieille école (scole) (Èrnonhé / Ernonheid), *Amon nos-autes* (Flémâle / Flémalle), *Li Hody's* (!) (Hodi / Hody), le centre culturel *Oyou* (litt. entendu) (Mârcin / Marchin), *Èl neûre Êwe* (l'eau noire) (Sourbrodt), *Lu vî Manèdje* (Stavelot), *Li vî Tinlot* (Tinlot) ; À *l'Torète* (Wasèdje / Wasseiges). Un bâtiment communal consacré à l'art et à l'histoire, *L'Ârvô* (écrit « Arvô », voûte d'entrée de rue) à Limbourg ; une crèche, *Lès P'tits Poyons* (poussins) et une maison d'enfants, *Lès Mizwètes* (musaraignes) à Blegny et de nouveau une crèche, celle du *Tiyou* (tilleul) à *l'Minerèye* (La Minerie (Thimister)). Spa est mondialement connu pour son *Poûhon* (source d'eau minérale, de poûhî : puiser) Pierre le Grand.

**Des noms de rue en wallon** à Tchaufontin.ne (Chaufontaine), *Djalhê* (Jalhay), un panneau *Bé m'ni* (Bin v'ni / Bienvenue) à l'entrée de Wème (Waimes), un autre sur une façade à Francortchamp (Francorchamps) *Qwand i lût, c'èst po tot l'monde* (i = lu solo / le soleil ; lût : luit) et l'indication *Vos-intrez à Bèlère, payis dès*

*clawetîs* (clawetî : cloutier) quand vous entrez dans Bèlère (Bellaire).

**Des monuments** très connus à Liège, représentant des personnages typiques, Tchantchès, Nanèsse, Marcachou, Li Torè (le taureau), des potales à Djus-d'là-Moùse (Outremeuse) ; à Vèrvî (Verviers), *Lu Martchand d' Plokètes* (bouts ou flocons de laine), symbolisant les heures du commerce de la laine ; à Biètrêye (Bertrée), un monument aux morts des deux dernières guerres entièrement en wallon, à Engis, des épitaphes sur des monuments similaires dans la rue Pierreuse à Liège (*Nosse Pîreûse à sès-êfants*) et à Bellaire (*Walons, tot come nos pères l' ont fait, vikans, morans po l' libèrté*).

**Les Pèrons (perrons)** à Visé (Visé), Lîdje (Liège), Teû (Theux) et Vèrvî (Verviers) sont les symboles des libertés communales durement acquises autrefois par les citoyens de ces localités face à leurs seigneurs.

Enfin, dans la commune de Visé, une ASBL du village de Ritchèle (Richelle) a créé **un site bilingue** : <http://www.richelle.be>.

Johan Viroux

## Côp di spale

Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne afin que votre revue puisse vous accompagner encore longtemps

# COCORICO

## Magazine du bilinguisme wallon

Tous les dons sont les bienvenus

A verser sur le compte de l'UCW : BE37 0000 2959 7528

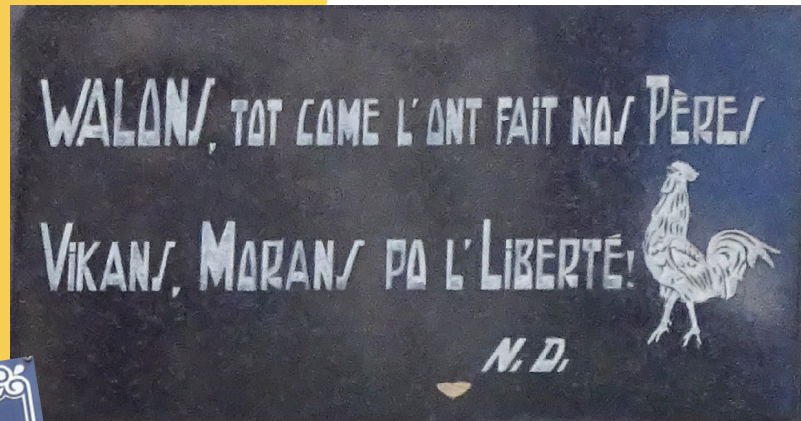
MÈRCI !





**PÈLE  
MÈLE**

BinneHeûsêBèlère



Blègné



**Les Mizwètes Les P'tits Poyons**  
MAISON D'ENFANTS CRECHE  
**04 370 67 42 04 370 03 87**  
Maison de l'ARC - Rue de l'Institut, 24 à Blegny Solidarité & Services a.s.

Wéme







À Indji





**90<sup>ème</sup> GPRA  
2026 - 2027**

***Tournoi d'Art  
dramatique***

# **Festival de clôture**

*Organisé dans le cadre de la Fête aux langues de Wallonie*

**Spectacle gratuit**

**samedi 22 mai 2027**

**à 15h00**

**au Théâtre du Trianon**

Rue Surlet 20 – 4020 Liège

Info : 04/342 40 00



# LE GRAND PRIX DU ROI ALBERT I<sup>er</sup> (GPRA)

**Le gala de clôture du 89<sup>ème</sup> GPRA 2025/2026 s'est déroulé le samedi 30 mai en la salle du Trianon à Liège.**

Cette manifestation, rehaussée par la présence de nombreuses personnalités liégeoises a récolté un énorme succès tant au point de vue de la qualité du spectacle présenté que du nombreux public qui a passé de très bons moments.

Le tournoi, commencé en octobre 2025 s'est clôturé en avril 2026. Huit cercles étaient en présence et les spectacles visionnés ont ravi les spectateurs et les membres du jury qui ont désigné le cercle « Lès Djoyeûs Lurons » de Trooz vainqueur. C'est donc ce cercle qui a présenté son spectacle lors du gala et obtenu, pour un an, la garde du trophée royal.

Que dire encore de ce Grand Prix du Roi, organisation faîtière de l'Union Culturelle Wallonne ?

Tout d'abord que, grâce à cette compétition, la qualité des spectacles augmente chaque année pour le plus grand plaisir des spectateurs et du jury. Notre théâtre dialectal n'a rien à envier au théâtre en français et tous les cercles visionnés ont dans leurs distributions des comédiens et comédiennes de talent et renommés.

On constate aussi que les spectacles présentés sont à l'affiche de six à dix fois par saison car le public ne s'y trompe pas.

Et enfin, le GPRA est assurément l'occasion pour les cercles de se faire connaître et de se montrer.

**Terminons par le  
palmarès du 89<sup>ème</sup> GPRA :**

**1**

**Lès Djoyeûs Lurons** de Trooz ,  
PRIX SPÉCIAL D'INTERPRÉTATION

**2**

**Les Linaigrettes** de Wibrin,  
PRIX SPÉCIAL DE LA TECHNIQUE

**3**

**Dès Pôces è l'Orèye** de Remicourt,  
PRIX SPÉCIAL DU DÉCOR

**4**

**La Bonne Entente** de Perxez,  
PRIX SPÉCIAL DE LA MISE EN SCÈNE

**5**

**Lès Longuès pènes** de Tourinnes,  
PRIX SPÉCIAL DE L'HARMONIE DES DÉCORS

**6**

**Lès Cis d'Ocquïr** d'Ocquier,  
PRIX SPÉCIAL D'ENCOURAGEMENT

**7**

**Le Rideau Thinois** de Thisnes,  
PRIX SPÉCIAL DE PERSÉVÉRANCE

**8**

**Les Disciples de Chénier** de Gilly

Léon Hansenne



# Le 89<sup>e</sup> GPRA en images



Les Djoyeûs lurons de Trooz  
Lauréats du Grand prix du Roi 2026



Discourt de Madame Brigitte Valeke  
Présidente de L'Union Culturelle Wallonne



photos par  
Francis Roelandt







photos par Francis Roelandt





photos par Francis Roelandt





Calendrier 2026-2027

# **GRAND PRIX DU ROI ALBERT I<sup>er</sup>**

**90<sup>ème</sup> SESSION**

- ***Mercredi 01/12/2026***

Date limite pour l'expédition, au secrétariat général, de la demande d'inscription accompagnée de tous les documents et des 3 (trois) brochures de la pièce.

- ***Du samedi 01/08/2026  
au samedi 10/04/2027***

90<sup>ème</sup> GPRA

- ***Au plus tard le samedi 10/04/2027***

(Lors de la dernière séance du GPRA).

Réunion commune du Délégué au G.P.R.A., du Président, du Secrétaire général et du Jury pour la désignation par ce dernier des trois lauréats au maximum et pour l'attribution éventuelle des prix spéciaux aux autres compagnies.

- ***Lundi 12/04/2027***

Le Secrétariat général avise toutes les troupes du nom du lauréat.

- ***Samedi 24/04/2027***

Réunion du Délégué au G.P.R.A., du Président, du Secrétaire général, du jury et des troupes participantes.

- Le festival de clôture aura lieu le ***samedi 22 MAI 2027 à 15h***



# 90<sup>ème</sup> **GRAND PRIX DU ROI ALBERT I<sup>er</sup>**

## **RÈGLEMENT 2026 - 2027**

### **Art. 1 :**

L'Union Culturelle Wallonne A. S. B. L. organise le «Grand Prix du Roi Albert I<sup>er</sup>» dont les buts essentiels sont :

- a) d'encourager et de valoriser le théâtre d'amateur en langues régionales,
- b) de donner aux manifestations concernées un réel caractère culturel,
- c) de désigner, impérativement, **la meilleure** troupe participante, à qui sera confiée, pour un an, la garde de la Coupe du Roi Albert I<sup>er</sup> et d'attribuer un deuxième et un troisième prix.

### **Art. 2 :**

Cette manifestation est accessible aux compagnies théâtrales :

- a) donnant, exclusivement ou non, des spectacles en langues régionales et étant affiliées, et en règle de cotisation, à l'une des fédérations provinciales reconnues par l'Union Culturelle Wallonne,
- b) ou portant le titre de «Société Royale».

### **Art. 3 :**

**Au moment de son inscription chaque société devra justifier que les actrices et acteurs, de la distribution des pièces présentées, figurent à la liste nominative de tous les membres de la troupe.**

**Elle sera en outre attentive aux deux aspects suivants :**

- a) **un(e) comédien(ne) ne peut se produire que dans un seul des spectacles inscrits au Tournoi.**
- b) **si un comédien(ne) doit être remplacé(e) au cours du Tournoi, son cercle en avisera l'UCW sans délai ainsi que le président du jury pour approbation du motif de défection.**

**Un metteur en scène ne peut mettre en scène qu'UN spectacle participant au tournoi.**

**Il est permis de faire appel à un metteur en scène « extérieur » (étranger à la troupe).**

### **Art. 4 :**

– Le Grand Prix du Roi Albert I<sup>er</sup> est organisé en une phase.

– Les œuvres présentées n'auront pas été interprétées par la compagnie participante au Grand Prix du Roi Albert I<sup>er</sup> au cours des dix dernières sessions.

– Chaque troupe participante propose : la date, le lieu et le programme d'une représentation théâtrale consistant en l'interprétation d'une pièce en deux ou trois actes, ou d'un spectacle théâtral d'une durée sensiblement équivalente.

**Le spectacle en compétition débutera au plus tard à 20 h 00.**

**La durée du spectacle hors entractes ne devra pas excéder 135min.**

La séance de gala sera organisée par l'Union Culturelle Wallonne, en un lieu et une date fixés par son Conseil d'administration.

**Il est rappelé à toute compagnie participante qu'elle doit, lors de sa prestation, mettre à la disposition du jury, après chaque acte, un local décent, chauffé, qui permette des débats en toute discrétion.**

### **Art. 5**

Les sociétés désireuses de participer au Grand Prix du Roi Albert I<sup>er</sup> adresseront leur candidature :

- Par simple lettre adressée à : Secrétariat UCW, Rue Surlet 20 à 4020 Liège ;
- Par mail : secretariat.ucw@gmail
- Ou par téléphone au 04/342.40.00

**A PARTIR DU 1<sup>er</sup> AOÛT 2026**

Et : le formulaire officiel de l'UCW prévu à cet effet devra être envoyé pour le 1<sup>er</sup> décembre 2026 au plus tard avec les deux exemplaires de la brochure de l'œuvre présentée.

## **Art. 6**

Seront rejetés d'office les œuvres, musicales (opérettes, comédies musicales et pièces à séquences chantées) et les spectacles à personnage unique.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'accepter ou de rejeter, sans appel, les œuvres présentées.

- Le paiement des droits d'auteur des pièces interprétées incombe, uniquement, aux participants.
- En adhérant au Grand Prix du Roi Albert I<sup>er</sup>, les participants se reconnaissent responsables vis-à-vis des auteurs ou de leurs représentants et doivent se munir des autorisations nécessaires.
- **En cas de gala final**, les droits d'auteur sont pris en charge par l'Union Culturelle Wallonne

## **Art. 7 :**

**A.** le Conseil d'Administration de l'U. C. W. constituera un jury itinérant composé de la manière suivante :

- cinq jurés, au maximum, choisis parmi les candidats proposés par les fédérations reconnues par l'U. C. W. ;
- trois jurés, au maximum, choisis parmi des personnalités du théâtre professionnel, de l'enseignement des arts de la parole ou des techniques de diffusion, de la radio ou de la télévision.

Parmi ces jurés, il y aura, au minimum et dans toute la mesure du possible un juré féminin et un juré de moins de 35 ans.

En cas de parité, la voix du Président est prépondérante.

## **Art. 8 :**

Les appréciations du jury se feront sur les critères suivants (partiellement explicités dans la rubrique des éventuels prix spéciaux). Le rapport établi par le jury itinérant doit être considéré comme un outil de travail destiné à mieux connaître la troupe et à l'aider ainsi à progresser. Les représentations vues seront appréciées sur base des critères suivants :

- Impression d'ensemble.
- Mise en scène générale.
- Présentation du spectacle.

- Interprétation.
- Maîtrise de la langue.
- La pièce : intérêt du sujet, option de mise en scène, adaptation de la distribution, cohérence ...
- Décors, costumes, décor sonore, maquillages et effets spéciaux.

A l'issue de chaque prestation, le jury pourra demander au metteur en scène du spectacle des explications complémentaires. Cet entretien sera un dialogue constructif empreint de cordialité.

## **Art. 9 :**

**A l'issue du Tournoi**, le jury désignera le lauréat ainsi que le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> Prix. Il pourra également attribuer des prix spéciaux aux participants, notamment :

- Prix du Jeune Espoir.
- Prix d'Interprétation.
- Prix de la scénographie (harmonie des décors, meubles, costumes, accessoires, etc...)
- Prix du décor.
- Prix pour la recherche des maquillages et des costumes.
- Prix pour le choix de la musique.
- Prix de la meilleure composition musicale originale.
- Choix de la pièce en fonction des comédiens, du plateau, des possibilités techniques.
- Précision et pertinence technique (éclairage, son, maquillage).
- Homogénéité dans l'interprétation.
- Souci de recherche et de créativité, suite au choix d'une pièce originale d'un auteur wallon, pour autant que ladite pièce soit d'une qualité artistique et littéraire incontestable et qu'elle ait été valablement représentée (y compris adaptation en langues régionales).

Les finalistes reçoivent des prix en espèces de l'UCW : 1<sup>er</sup> Prix de 1000 euros, 2<sup>ème</sup> prix de 700 euros et 3<sup>ème</sup> prix de 400 euros.

Le jury décernera, impérativement, la Coupe **au spectacle** qu'il aura jugé le meilleur et attribuera un deuxième et un troisième prix.



#### **Art. 10 :**

Le délégué au G.P.R.A. de l'Union Culturelle Wallonne veille à la régularité et à la bonne marche de cette manifestation culturelle. Il pourra rencontrer la troupe avant la représentation. Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne désigne le président et le secrétaire du jury. Il convoque la réunion d'évaluation prévue au calendrier de la session.

#### **Art. 11 :**

Toute l'organisation et les frais afférents au gala final sont à charge de l'Union Culturelle Wallonne.

À concurrence de 400 euros maximum, pour la troupe lauréate et **sur présentation de factures du transporteur**, les frais concernant le transport des décors seront pris en charge par l'U.C.W.

Les justificatifs des dépenses engagées doivent être adressés au siège social de l'Union Culturelle Wallonne : Rue Surlet 20 – 4020 Liège – 04/342 69 97, **pour le 06 juin 2027, tout dernier délai.**

#### **Art. 12 :**

La compagnie lauréate aura la garde du Trophée Royal pendant un an. Elle se reconnaît responsable de la perte ou de la détérioration de la Coupe et devra la restituer en bon état à l'Union Culturelle Wallonne quinze jours au moins, avant la manifestation finale de la session suivante.

Lors de l'attribution du Trophée Royal, la troupe lauréate devra signaler par écrit au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne les coordonnées de la (des) personne(s) qui aura (ont) la garde de ce trophée durant la période de sa détention.

**Toute modification ou transfert éventuel doit être signalé, dans les 24 heures, au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.**

#### **Art. 13 :**

Toutes les Compagnies théâtrales ayant pris part au Tournoi recevront **une prime à la participation de 300 euros.**

Eventuellement :

- S. A. B. A. M. FOR CULTURE attribue un prix.
- Des prix spéciaux à tous les participants.

**Les prix en espèces et spéciaux, les aides à la participation et les diplômes ne seront remis qu'aux sociétés présentes à la réunion d'évaluation et à la séance solennelle de remise de la Coupe.**

#### **Art. 14 :**

Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne arrête le calendrier complet du Grand Prix du Roi Albert 1<sup>er</sup> et statue, sans appel, sur tous les cas non prévus au présent règlement.

**Toute correspondance relative au  
Grand Prix du Roi Albert 1<sup>er</sup> doit être  
adressée au Secrétariat général :**

**Rue Surlet 20  
4020 Liège**

**A RENVoyer AVANT le 01/12/2026**  
**Au secrétariat général – Rue Surlet 20 - 4020 LIEGE**

## **DEMANDE D'INSCRIPTION**

|                              |
|------------------------------|
| Le Cercle Dramatique         |
| fondé en                     |
| de (code postal et localité) |

Pose sa candidature pour sa participation au Grand Prix du Roi Albert Ier, session 2026/2027

Les soussignés déclarent avoir pris connaissance du Règlement général et y adhérer sans réserve.  
Ils certifient que la société remplit les conditions requises par les articles 2 et 3 du règlement. Ils joignent à la présente 2 brochures de la pièce présentée pour le Tournoi d'Art Dramatique en langues régionales de Wallonie.

Fait de bonne foi à .....le.....2026

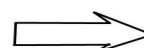
|             | Le Secrétaire : | Le Président : | Le Trésorier |
|-------------|-----------------|----------------|--------------|
| nom         |                 |                |              |
| prénom      |                 |                |              |
| adresse     |                 |                |              |
| n°          |                 |                |              |
| Code postal |                 |                |              |
| Localité    |                 |                |              |
| tél         |                 |                |              |

|             | le metteur en scène : | la personne à laquelle toute correspondance doit être adressée : |
|-------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------|
| nom         |                       |                                                                  |
| prénom      |                       |                                                                  |
| adresse     |                       |                                                                  |
| n°          |                       |                                                                  |
| Code postal |                       |                                                                  |
| Localité    |                       |                                                                  |
| tél         |                       |                                                                  |

Nom, prénom, adresse, numéros de téléphone et du compte financier sur lequel devra être versé le montant des frais de transport (voir article 11 du règlement).

|                                                                |    |                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------|----|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom - Prénom                                                   |    |  |
| Adresse                                                        |    |                                                                                       |
| N° de compte:                                                  |    |                                                                                       |
| Au nom de                                                      |    |                                                                                       |
| Date de la prestation du Tournoi :                             | Le | à ..... h .....                                                                       |
| Adresse et dénomination de la salle où se donnera le spectacle |    |                                                                                       |





## CADRE RESERVE A L'UNION

Documents reçus le : ..... Brochures reçues le : .....

Remarques : .....

### 1. LISTE DES ACTRICES ET DES ACTEURS\*

| NOM | PRÉNOM | ÂGE | RUE/AV./BD | N° | CODE POSTAL | LOCALITÉ |
|-----|--------|-----|------------|----|-------------|----------|
|     |        |     |            |    |             |          |
|     |        |     |            |    |             |          |
|     |        |     |            |    |             |          |
|     |        |     |            |    |             |          |
|     |        |     |            |    |             |          |
|     |        |     |            |    |             |          |
|     |        |     |            |    |             |          |
|     |        |     |            |    |             |          |

(Éventuellement utiliser une feuille annexe s.v.p.)

### 2. TITRE DE LA PIECE PRESENTÉE AU TOURNOI :

.....

AUTEUR (et éventuellement, adaptateur)

.....

### 3. SOCIETE D'AUTEUR :

SACD

SABAM

AUCUNE

### 4. DISTRIBUTION DU SPECTACLE :

| NOM | RÔLE TENU |
|-----|-----------|
|     |           |
|     |           |
|     |           |
|     |           |
|     |           |

| NOM | RÔLE TENU |
|-----|-----------|
|     |           |
|     |           |
|     |           |
|     |           |
|     |           |

### 5. AVANT LE DÉBUT DU SPECTACLE SOUHAITEZ-VOUS LA PRÉSENCE DU JURY SUR SCÈNE ? OUI - NON

#### Note déontologique concernant les participants :

Toute information via les médias relative à la préparation, au déroulement et aux prolongements du GPRA devront nécessairement concerner l'ensemble du concours et l'action de l'Union.

Les dirigeants des cercles s'engagent à faire respecter ce point essentiel par l'ensemble de leurs membres.

A

Signatures

le ..... / ..... / 2026

le secrétaire

le président

**Important : cette fiche doit être correctement et complètement remplie pour être acceptée!! Une copie de ce document sera remise au délégué du G.P.R.A. par le Secrétariat général Rue Surlat 20 à 4020 Liège.**

# ON RATEKE È WALON!

Cours du CRIWE  
2026 - 2027

Rentrée le 15 octobre 2026  
À LA CAFET' DU TRIANON

LE JEUDI DE 18H30 À 20H30

- NIVEAU DÉBUTANT
- NIVEAU INTERMÉDIAIRE
- TABLE DE CONVERSATION

PARTICIPATION  
20 €



INSCRIPTIONS EN LIGNE  
PAR TÉLÉPHONE : 04/342 69 97  
OU PAR MAIL : SECRETARIAT.UCW@GMAIL.COM





# 6<sup>e</sup> ÉDITION DU PRIX MIREILLE & PIERROT HABETS APPEL À CANDIDATURES

## INFO :

POUR ENCOURAGER LES AUTEURS QUI RÉINVENTENT LA TRANSMISSION DE LA LANGUE WALLONNE, CE PRIX D'UNE VALEUR DE 1000€ RÉCOMPENSE 1 ŒUVRE DE 5 PAGES OU PLUS ET DE MOINS DE 10 ANS, ÉCRITE EN WALLON LIÉGEOIS.

LA REMISE DU PRIX AURA LIEU LE **24 OCTOBRE 2026**.



## COMMENT :

**AU PLUS TARD LE 15 JUILLET**, ENVOYEZ 5 EXEMPLAIRES DE VOTRE ŒUVRE AVEC VOS COORDONNÉES À L'ATTENTION DE VICTOR ZINNEN, ECHEVIN DE LA CULTURE DE LA COMMUNE DE BLEGNY, RUE TROISFONTAINES 11 À 4670 BLEGNY.

**CONTACT :** DANIEL.NEICKEN@BLEGNY.BE **OU** 04/343.33.02



PATRIMOINE  
**BLEGNY**



MA COMMUNE DI AWÉ !  
AVEC LE SOUTIEN DU  
SERVICE DES LANGUES  
RÉGIONALES ENDOGÈNES  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES.

**Dans le prochain numéro**

**Quelques photos pour vous faire patienter...  
Et vous rappeler de ne surtout pas manquer le prochain numéro !**



Photos par Dany Werisse

La rédaction de votre Cocorico prépare un article conséquent consacré à William Warnier, auteur compositeur et chanteur wallon, gagnant du Festival de la Chanson wallonne.

***Vous aussi,  
partagez vos  
activités et autres  
actualités en lien  
avec le wallon !***

**Envoyez-nous  
vos articles !**  
[secretariat.ucw@gmail.com](mailto:secretariat.ucw@gmail.com)



**Réservations du mercredi au vendredi de 12:00 à 17:00 -Tél: 04 342 40 00**  
**Email: [reservation.trianon@hotmail.be](mailto:reservation.trianon@hotmail.be) - Site internet: [www.theatretrianon.be](http://www.theatretrianon.be)**

**Le Trïanon**

30 Rue Surlet à 4200 Liège

Place d'accueil généraliste au village de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Entrée: 10€ - 15€ (hors 10€ de transport) - 20€ (hors 20€ de transport) - 25€ (hors 25€ de transport)

**Samedi 17 octobre 2026 à 19h30**  
**Dimanche 18 octobre 2026 à 14h30**

**A PART ÇA  
TOUT  
VA  
MA**

**Comédie gaie en trois actes de G. Leriche**  
**Adaptation wallonne de Guy Dirick**

**44**  
**Les Amis du Théâtre**

**44**  
**Les Amis du Théâtre**

**Le Trianon**

20 Rue Sartre à 62010 Lillig

Renseignements, renseignements ou réservations: 03 20 40 00 00 ou 03 20 40 00 00  
Email: trianon@trianon.com - Site Internet: www.trianon.com

**Samedi 31**  
**Dimanche 1er**  
**Comédie**

**octobre 2025**  
**novembre 2025**  
gale en trois actes  
d'opéra  
« Panique au ministère »  
de Jean Franck

**à 19H30**  
**à 14h30**  
d'Yvonne Stiemert

**Quêle pawe**

**à minishtër**

**WILLEM**  
Municipalité de Lillig

**3**  
trianon.com

**Province de Liège**  
Département de la Région wallonne

**Liège**  
Département de la Région wallonne

**44**  
Les Arts de la Région de Liège

Avant le spectacle de la Ville de Liège, la Fondation Théâtre Européen, et la Fondation de Liège, ont été des bénéficiaires de Trianon



# Le Trianon

28 Rue Vernet - 4020 Liège

[reservation.trianon@btbmail.be](mailto:reservation.trianon@btbmail.be) - 
 [contact@trianon.be](mailto:contact@trianon.be) - 
 [www.trianon.be](http://www.trianon.be)

**Samedi 28 novembre**  
2026 à 19h30

**Dimanche 29 novembre**  
2026 à 14h30



## Li tabeur d' l'barake

Comédie dramatique  
en trois actes  
de Marcelle Martin



Fédération  
Wallonie-  
Bruxelles



Province  
de Liège



Liège





Avec le soutien de la ville de Liège, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province de Liège, des Amis du Théâtre de Trianon

LE TRIANON ET LE JACKSHOW  
PRÉSENTENT

LA REVUE DES FÊTES  
100% LIÉGEOISE

*Passion*

L'élégance des cabarets parisiens  
en flamboyante légèreté,  
un cocktail explosif  
de charme, d'humour et de jeunesse.

19.10.16, 20.10.16, 21.10.16, 28.10.16, 29.10.16, 30.10.16

TICKETS : 04 342 45 00 ou sur site ou sur le [WWW.JACKSHOW-TICKETS.BE](http://WWW.JACKSHOW-TICKETS.BE)

**Le Trianon**

23 Rue Dierick à 4020 Liège

Reservations : Bureau municipal du "viveau" - 069/200-7310-7311 - 06/542 40 40  
E-mail : reservation.viveau@protonmail.be - 1930 vivaviveu - www.lesvivaviveu.be

**Samedi 6 février 2027 à 19H30**  
**Dimanche 7 février 2027 à 14H30**

Comédie gais  
en trois actes  
de Francis Veber  
Adaptation wallonne  
Paul Gosset



**Sopet  
d'boubièet**

du  
**GRÉAL**  
Centre de la Région de Liège

**Liège**  
Province de Liège

**Liège**  
Ville de Liège

**Liège**  
Université de Liège

Avec le soutien de la Ville de Liège, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province de Liège, des Amis du Théâtre de la Région de Liège

[illegible]

**Le Trianon**  
 10 rue de la République - 93000 La Courneuve  
 01 49 30 00 00 - www.les-schissess.com

Samedi 20 mars 2022 à 10h30  
 Dimanche 21 mars 2022 à 14h30

**Les schissess houlèt out 'ès out'**

Comédie gaie en trois actes De Thierry De Winter  
 D'après  
 « Les entrobottes ont des oreilles »  
 De Georges Feytaud









**Le Trianon** 

30 Rue Surlet à 4020 Liège

Réservation du spectacle au téléphone : 0438 46 46 46 - 0782 64 342 40 00  
Email: [secretaire@letrianon.be](mailto:secretaire@letrianon.be) Site internet: [www.letrianon.be](http://www.letrianon.be)

**Samedi 10 avril 2027 à 19h30**  
**Dimanche 11 avril 2027 à 14h30**

**Li coq de rédjumint**

 Comédie gaie en trois actes  
de Léonard Frambach  
(Réadaptée par Guy Dirick)



**Le Trianon**



**Le Trianon**  
Centre de la culture juive de France  
 10 rue de la République - 92100 CLAMART - 01 47 36 00 00  
 www.les-trianon.com

**Jeudi 8 mai 2023 à 19h00**  
**Vendredi 9 mai 2023 à 14h00**

# Li cayè d'Anne Frank



Traduction en deux actes de Paul Bodinet  
 D'après "Le journal d'Anne Frank"  
 De Frances Goodrich, Albert Hackett et George Meehan

Comédiens en résidence de Camille Sévère

**Le Trianon**  
 Centre de la culture juive de France  
 10 rue de la République - 92100 CLAMART - 01 47 36 00 00  
 www.les-trianon.com

## Programme de la saison 2026 - 2027

## Réservations du mercredi au vendredi de 12h à 17h

**Tél: 04 342 40 00 Email: [reservation.trianon@hotmail.be](mailto:reservation.trianon@hotmail.be)**

**Site internet: [www.theatretrianon.be](http://www.theatretrianon.be)**